

Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Geschichte = Indicateur de l'histoire suisse
Band: 18 (1920)
Heft: 1

Bibliographie: Revue des publications historiques de la Suisse romande : Ile IIIe et IVe trimestres 1919
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue des publications historiques de la Suisse romande. II^e III^e et IV^e trimestres 1919.

Les trois derniers trimestres de l'année 1919 fournissaient à cette «Revue» des matériaux trop abondants pour que nous puissions faire le compte-rendu de chaque publication. Nous avons pris le parti de ne nous arrêter qu'aux principales, et nous citons le titre seulement de celles dont l'importance ou l'originalité est moindre, ou bien dont nous avons déjà eu l'occasion de parler précédemment, alors qu'elles commençaient de paraître. Dans ce cas, une référence permettra toujours au lecteur de retrouver, dans les précédents numéros de l'*Indicateur d'histoire suisse*, l'allusion faite au sujet qui l'occupe.

Histoire générale.

Le nom d'un évêque de Laon, inscrit à leurs catalogues, celui de Barthélemy de Vir a donné lieu à maintes hypothèses. En réalité, il provient d'une mauvaise graphie, et c'est de Jura qu'il faut dire. La vie de cet évêque est racontée par Hermann, moine de Saint-Jean de Laon. Feu G. Favey avait contrôlé la véracité de ce récit¹⁾. Il donna le résultat de ses recherches dans une communication présentée, en 1911, à la Société vaudoise d'histoire, en 1918, à la Société vaudoise de généalogie, et que la *Revue historique vaudoise* imprime aujourd'hui. De là vient l'absence des notes qui nous enseigneraient les sources où avait puisé l'auteur. Barthélemy était fils de Falco de Jura ou de Serrata (de la Sarra), — que M. Favey identifie avec Falco de Grandson —, et d'Adelada de Roucy. Hilduin de Roucy, père d'Adelada, l'avait tout d'abord, refusée à Falco. Celui-ci dressa une embuscade et enleva le puissant seigneur qu'il voulait pour beau-père; il ne lui rendit la liberté qu'au prix de l'union désirée. Par Adelada de Roucy, mère de l'évêque de Laon et de plusieurs autres enfants, il coule encore, chez quelques Vaudois, du sang d'Hugues Capet, de l'empereur Lothaire et d'Henri l'Oiseleur.

On a peine à délimiter au juste les confins du Chablais et du Genevois au Moyen-Âge. On trouvera là-dessus quelques précisions, dans une brochure de M. Emile Vuarnet²⁾. Depuis 1439, les frontières se sont sensiblement rapprochées de la limite actuelle du canton de Genève. Chose curieuse: Une habitude s'est conservée à travers cinq siècles et jusqu'à nos jours dans les villages qui firent partie du Genevois: celle d'utiliser les mesures de Genève; tandis que dans les autres localités chablaisiennes, on a encore coutume de se servir des mesures de Thonon.

¹⁾ † G. Favey, Un enlèvement et un grand mariage au XI^e siècle; *Revue historique vaudoise*, 27^e année 1919, p. 354—369.

²⁾ Em. Vuarnet, Les confins du Vieux-Chablais et du Genevois au Moyen-Âge. Mémoires et documents publiés par l'Académie Chablaisienne t. XXXI (1918) p. 127—143.

M. Paul-E. Martin fait plus qu'une œuvre d'érudition en recherchant quelle fut, depuis le XIII^e siècle, l'histoire des zones franches autour de Genève.¹⁾ La question du régime douanier qui se débat actuellement entre la France et Genève, ne peut être résolue avec justice qu'après une interprétation fidèle des traités de jadis. La Confédération et Genève ont-elles rompu des engagements antérieurs en instituant les taxes de 1816, puis de 1849 et 1851? Ou n'ont-elles fait que rétablir des droits anciens et légitimes? La France se trouve-t-elle par là autorisée à répudier la parole donnée en 1815? C'est pour répondre négativement à cette dernière question, que M. Martin développe son argumentation. Aux raisons de fait et de tradition, il joint encore cette raison, pratique et qui triompha déjà, voici un siècle: celle de l'expérience heureuse du système des zones.

La collection récemment née des « Républiques suisses »²⁾ s'augmente d'un opuscule sur Philibert Berthelier.³⁾ Nous rappelons ici la tâche plutôt patriotique que scientifique accomplie par M. Aubert. Il ne cherche pas à apporter quelque chose de neuf au dossier de Philibert Berthelier. Il suit point par point Bonivard, qui n'est pas toujours rigoureusement exact, et il veut avant tout rendre son héros populaire.

M. Castella met au point avec beaucoup d'impartialité l'histoire de la politique fribourgeoise entre le duc de Savoie et les Bernois, au moment de la conquête du Pays de Vaud.⁴⁾ Les textes qu'il a compulsés lui ont permis de corriger plusieurs erreurs des *Abschiede*, où l'on doit lire Ruw (Rue) au lieu de Vivis, Vaulruz au lieu de Vaulion et Poll (Bulle) au lieu de Rolle... ce qui est sensiblement différent.

Nous réservons l'analyse d'un article de M. l'abbé Daucourt, archiviste à Delémont, pour le moment où il aura paru dans son entier.⁵⁾ Il traite du service militaire dans l'Evêché de Bâle et des Alliances du Prince-Evêque avec les Suisses. Durant les XV^e, XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, la combourgeoisie fut renouvelée treize fois entre Berne et les habitants de la Prévôté de Moûtier-Grandval. Cette combourgeoisie, qui constituait une protection contre les rigueurs du gouvernement épiscopal, tenait fort au cœur des Prévôtois. Chacun de ses renouvellements était une fête solennelle. C'en est la description que nous fait M. P. O. Bessire, d'après le « Bischoff Basel Buch », conservé aux archives de Berne.⁶⁾

1) Paul-E. Martin, Traités et Douanes. Notes sur l'histoire des zones franches; Bulletin commercial et industriel suisse, 1919, p. 66-74.

2) Cf. Revue des publications; Indicateur d'histoire suisse, 1918, n^o 2, p. 141.

3) Th. Aubert, Républiques suisses, Philibert Berthelier, Genève, 1919, 60 p. 8^o.

4) G. Castella, L'intervention de Fribourg lors de la conquête du Pays de Vaud; Annales Fribourgeoises, 7^e année (1919), p. 89-105.

5) A. Daucourt. Le service militaire et les alliances sous le régime des Princes-Evêques de Bâle; Actes de la Société jurassienne d'émulation, année 1918 parue en 1919, 23^e vol., p. 74-106.

6) P. O. Bessire, Comment se renouvelait la combourgeoisie de Moûtier avec Berne; Actes de la Société jurassienne d'émulation, année 1918 parue en 1919 23^e vol., p. 11-29.

M. Butticaz, par reconnaissance pour l'équité d'un historien bernois, a traduit une étude du regretté Louis-S. de Tschärner sur « Berne et le Pays de Vaud ». ¹⁾ Sans contenir rien d'inédit, cette étude qui parut dans le *Berner Tagblatt* ²⁾ est remarquable par l'esprit dont elle est inspirée.

MM. Hurny et Borel ont recueilli dans les archives de l'*Etat prussien* des lettres entre le roi Frédéric II, ses ministres et le général bernois Scipion de Lentulus; elle révèlent un incident probablement ignoré de l'Affaire de la ferme des revenus ³⁾. Frédéric le Grand voulait obtenir de Berne un prêt dont il aurait payé les intérêts au moyen des revenus de la Principauté de Neuchâtel. Il ne put faire réussir cette combinaison dont les fonds neuchâtelais n'ont laissé subsister aucun souvenir.

Jacques Argand fervent de Jean-Jacques Rousseau, fit élever, chez lui, au philosophe un monument qui eut son moment de célébrité. M. Buffenoir retrace les heurs et malheurs de cette œuvre d'art, décrite par Jean Gosse, le libraire, Rosalie de Constant et par une lettre anonyme de 1779 insérée dans l'*Année littéraire* de Fréron. ⁴⁾ Samuel de Constant acheta d'Argand ce groupe et l'emporta avec lui à la Chablière, près de Lausanne. Après lui, on ne sait ce qu'il devint. Deux gravures de l'époque le reproduisent, et un biscuit de Niderwiller, fragile chef d'œuvre, dont une épreuve se trouve au Musée des Arts décoratifs de Genève.

L. Mogeon, *Autour de la Révolution vaudoise de 1798*, extrait du *Nouvelliste vaudois et étranger* du 17 février 1798. ⁵⁾

Capitaine Emm. Mestrezat, *Campagne en Suisse allemande du premier bataillon des milices du Léman (Avril à Septembre 1899)*. Journal manuscrit communiqué par M. A. de Montet. ⁶⁾

P. de Pury, *Les séjours du conseiller François de Diessbach à Cressier*. Extraits de son journal (suite). ⁷⁾

Clara Rosselet, *Le passage d'un bataillon vaudois à travers la principauté de Neuchâtel en 1814* ⁸⁾.

Histoire locale.

Le nom de Merlinge apparaît en 1304 dans les chartes genevoises. Ce lieu fut un fief du couvent de Saint-Victor, puis propriété des de la Mare; Pierre et Philibert, les deux perrinistes l'habitèrent et les veuves de leurs partisans y vinrent danser. Mais l'actuelle demeure fut construite au XVII^e

¹⁾ † Louis-S. de Tschärner, *Berne et le Pays de Vaud*, traduit par Em. Butticaz; *Revue historique vaudoise*, 27^e année (1919), p. 225-241.

²⁾ M. Butticaz n'indique pas en quelle année et dans quel numéro.

³⁾ J. Hurny et J. Borel, *Les revenus de Neuchâtel, gage d'emprunt sous Frédéric II de Prusse*; Musée Neuchâtelais, N. S. 6^e année (1919), p. 195-204.

⁴⁾ H. Buffenoir, *Statue de J. J. Rousseau élevée par Argand à Genève, 1779*; *La Révolution française*, N. S., n^o 4, p. 326-344.

⁵⁾ *Revue historique vaudoise*, 27^e année (1919), p. 375-380.

⁶⁾ *Ibid.*, p. 111-125.

⁷⁾ Musée neuchâtelais, N. S., 6^e année (1919), p. 107-113.

⁸⁾ *Ibid.*, p. 85-91.

siècle et restaurée au XVIII^e par les de Loys. M. Auguste Blondel fait une peinture charmante de cette résidence longtemps déchué; ¹⁾ artiste, il a groupé aussi les faits qui retiennent les historiens et il les redit avec esprit.

Quelle fut, depuis l'annexion de 1554, l'influence de la Gruyère sur Fribourg, c'est ce que montre M. Aug. Schorderet qu'on sent adorateur de sa petite patrie. ²⁾

Les quelques notes relevées par M. H. Wolfrath sur les luthiers neuchâtelois sont un apport aux connaissances trop rares que nous avons des annales de la musique dans la Suisse romande ³⁾. Conservons donc la mémoire de C. F. Borel (1736-1824), qui « tout en laissant intacte la réputation que les Stradivarius et les Guarnerius ont faite à Crémone, » parvint toutefois dans son art à un degré fort honorable.

M. Corpataux fait l'histoire de l'une des belles maisons fribourgeoises, celle qui aujourd'hui loge les R. R. P. Dominicains, professeurs à l'Université ⁴⁾. Elle fut construite en 1762 par le Petit Conseil, pour abriter la halle aux vins; à l'étage supérieur, on installa la Nouvelle Académie (école de Droit). Le bâtiment fut dès lors appelé « l'Académie ». Il servit d'hôpital aux troupes françaises, en 1798, et, en 1805, de caserne aux Fribourgeois. Le Conseil communal l'acquiesça, en 1840, pour en faire l'école des filles. Il fut racheté en 1861, pour devenir l'Hôtel de Fribourg et fut, hélas! exhaussé d'un étage et agrandi d'une aile. Après avoir passé à d'autres propriétaires, il échut enfin à la Société Saint-Pie V qui le possède actuellement.

Ce fut au XVIII^e siècle que le peuple genevois obtint de son Conseil licence de fonder des exercices de tir libres et non subventionnés par l'État. Une de ces compagnies fut celle des canonniers qui s'intitulèrent « les joyeux Bellotiens ». M. Eug. Demole les a présentés à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève ⁵⁾; quelques objets conservent leur mémoire; une médaille, un couvert d'argent, un fanion à la hampe magnifiquement travaillée. A part cela, d'eux on ignore à peu près tout; sur leur nom même, l'étymologiste est réduit à des suppositions.

Gaston Castella, *Deux documents inédits sur la révolution de Chenaux* ⁶⁾, à ajouter au précédent article de M. Castella: *Nicolas Chenaux et la révolution de 1781 à Fribourg* ⁷⁾.

¹⁾ A. Blondel, Merlinge. Une maison seigneuriale; Nos Anciens et leurs œuvres, XIX^e année (1919), T. IX, p. 95-116.

²⁾ Aug. Schorderet, La revanche gruérienne; Annales fribourgeoises, 7^e année 1919, p. 105-131.

³⁾ H. Wolfrath, Les anciens luthiers neuchâtelois; Musée neuchâtelois, N. S., 6^e année (1919), p. 92-98.

⁴⁾ G. Corpataux, Le bâtiment dit l'Académie, 1762-1890; Annales fribourgeoises, 7^e année (1919), p. 234-251.

⁵⁾ Eug. Demole, La Société des Bellotiens (1762-1780); Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. IV, livr. 6 (1919), p. 300-311.

⁶⁾ Annales fribourgeoise, 7^e année (1919), p. 165-167.

⁷⁾ Bulletin pédagogique, 39^e année (1910).

Ph. Godet, *Discours prononcé par le fils de M. Perot de Berlin aux Promotions du 15 avril 1795, à Neuchâtel.*¹⁾

M. Henrioud, *Un vol à l'église de Montbreloz, extrait du Nouvelliste vaudois du 10 mai 1803.*²⁾

M. Boy de la Tour, *Le Pré Monsieur.*³⁾

Arnold Bonnard, *Le Musée du Vieux-Lausanne.*⁴⁾

Histoire ecclésiastique.

C'est le 18 mars 1848 que furent expulsés les religieux cisterciens de leur couvent d'Hauterive, près de Fribourg. Le D^r Aug. Steiger énumère les mesures que le gouvernement radical prit envers eux et les noms des moines qui les subirent.⁵⁾

Institutions.

Nous ne pouvons résumer ici l'amas de détails, plus ou moins bien coordonnés, que M. Henrioud a rassemblés sur le service des postes dans l'Evêché de Bâle, de 1636 à 1848; c'est-à-dire pendant la «période épiscopale» (1636-1792), la «période française» (1793-1814) et la «période bernoise» (1815-1848), jusqu'au moment où les postes passèrent à la Confédération.⁶⁾ Il était curieux de rechercher les origines d'une telle administration dans un pays frontière où elle prenait une importance spéciale. M. Daucourt, déjà, y avait trouvé l'objet d'un travail⁷⁾ auquel M. Henrioud fait un emprunt un peu trop copieux (p. 75 à 84), sans en indiquer la date, ni la revue où il parut.

La monographie de M. Pierrehumbert sur les noms neuchâtelois de magistrats et de fonctionnaires appartient à la fois au domaine des historiens des folkloristes et des linguistes.⁸⁾ Nous la signalons aux uns et aux autres, assuré qu'ils y trouveront tous de l'intérêt.

Le Conseil d'Etat de Fribourg, sur le point de conclure, en 1909, un nouveau traité pour ses approvisionnements de sel, demanda à l'Archiviste

¹⁾ Musée neuchâtelois, N. S., 6^e année (1919), p. 114-116.

²⁾ Annales fribourgeoises, 7^e année (1919), p. 71-72.

³⁾ Musée neuchâtelois, N. S., 6^e année (1919), p. 185-186.

⁴⁾ Revue historique vaudoise, 27^e année (1919), p. 97-110.

⁵⁾ D^r Aug. Steiger S. O. C., Les derniers religieux d'Hauterive; Annales fribourgeoises, 7^e année (1919), p. 155-164.

⁶⁾ M. Henrioud, Le service postal dans l'ancien Evêché de Bâle, de 1636 à 1648; Revue historique vaudoise, 27^e année (1919), p. 65-85, 143-157, 170-182, 193-211, 242-254, 274-286, 365-375, et à suivre.

⁷⁾ A. Daucourt, Le service postal à Delémont aux XVII^e et XVIII^e siècles; Actes de la Société jurassienne d'émulation, 20^e année (1915), p. 114-132. Cf. Revue des publications; Indicateur d'histoire suisse, 1917, n^o 2.

⁸⁾ W. Pierrehumbert, Les noms neuchâtelois de magistrats, fonctionnaires et employés; Musée neuchâtelois, N. S., 5^e année (1918), p. 203 et 6^e année (1919), p. 53-68, 99-107, 205-224 et à suivre.

de l'Etat un mémoire historique relatif au régime du sel dans le canton. Ce rapport que M. de Ræmy édite aujourd'hui, est un énoncé forcément aride de chiffres, de faits et de dates¹⁾. Durant le XV^e siècle et tout le XVI^e, Fribourg acheta généralement son sel à Salins en Bourgogne. La fourniture en fut régularisée au XVII^e par un traité passé avec Louis XIV et renouvelé périodiquement. En 1698, Fribourg traite au surplus avec l'empereur d'Autriche, pour le sel des salines de Halle; en 1732 avec la maison de Savoie; en 1788 avec la cour de Bavière; en 1803 avec la maison de commerce Catoire, Duquesnoy et C^{ie}, etc.

M. Pierre de Zurich avait adressé l'an dernier le «catalogue des avoyers, bourgmestres, bannerets... de Fribourg au XV^e siècle»²⁾, il poursuit maintenant, et dresse la liste de ces magistrats, au XVI^e siècle.³⁾

Archéologie.

Des fouilles ont été pratiquées dès longtemps à la Grotte du Four, dans les gorges de l'Areuse. Reprises depuis 1917, elles ont permis d'y faire bien des trouvailles. Les couches profondes du terrain ne recèlent rien, mais les couches supérieures ont fourni en abondance les objets de métal ou de pierre, les ossements, les poteries, etc. M. Bellenot expose la méthode, et les résultats de ces fouilles, tout en remettant au moment où elles seront terminées la solution de plus d'un problème⁴⁾.

M. Waldemar Deonna remarque que tous les attributs du dieu de Viège (statuette dont il s'était occupé déjà en 1916, et qui est conservée au Musée de Genève) «ont un sens céleste et lumineux⁵⁾». Le clou et le maillet symbolisent l'éclair et le tonnerre tandis que la clef ancrée rappelle la croix ansée de la divinité solaire Chnoubis.

A propos d'une dispute soulevée au sein de la Société des Antiquaires de France, le même auteur résume et classe les théories émises sur l'épithète de *Cocliensis* donnée à Liber⁶⁾. Une inscription gravée sur un socle de bronze qu'un ouvrier découvrait, en 1745, dans une vigne de Saint-Prex, est ainsi conçue: «Liberi Patri Cocliensi P. Severius Lucanus V. S. L. M.» La pièce est aujourd'hui au musée de Genève, et depuis 1745 de nombreux savants ont tenté de l'interpréter. M. Deonna ne propose aucune explication

¹⁾ T. de Raemy, Aperçu historique sur le régime du sel dans le canton de Fribourg; Annales fribourgeoises, 7^e année (1919), p. 58-72.

²⁾ Cf. Revue des publications; Indicateur d'histoire suisse, 1918, n^o 4, p. 256.

³⁾ P. de Zurich, Catalogue des avoyers, bourgmestres, bannerets, trésoriers et chanceliers de Fribourg au XVI^e siècle; Annales fribourgeoises, 7^e année (1919), p. 252-264.

⁴⁾ Gust. Bellenot, La Grotte du Four; Musée neuchâtelois, N. S. 6^e année (1919), p. 187-195.

⁵⁾ W. Deonna, Le dieu de Viège; Revue des études anciennes, t. XXI (1919), p. 143-144.

⁶⁾ W. Deonna, Libero Patri Cocliensi; Revue historique vaudoise; 27^e année (1919), p. 258-273.

nouvelle, mais son admirable documentation et la clarté de son exposé aideront aux archéologues désireux de se mêler au débat.

M. Gruaz fait l'inventaire des médailles antiques trouvées à Vidy-Bois de Vaux et appartenant au Médaillier cantonal et au Musée du Vieux-Lausanne.¹⁾ Il passe ensuite aux céramiques de la Gaule romaine dont on peut trouver en quantité des spécimens dans les musées du canton de Vaud. On classe ces vases selon leur provenance, soit qu'ils sortent des officines de Lezoux, de La Graufesenque, de Montans ou de Rheinzabern. C'est au Musée d'Avenches que M. Gruaz a pu récolter les observations les plus concluantes, grâce à la richesse des collections qu'il avait là sous les yeux.

M. Reichlen, en nous promenant à Königsfelden, dans l'église où furent ensevelis les chevaliers tombés à Sempach, se laisse un peu trop légèrement entraîner par son imagination.²⁾ L'édifice qu'il nomme une chapelle, — dont il décrit les fresques, et dans lequel il situe l'autel qui devait jadis le sanctifier — n'était (une note de la rédaction nous l'apprend) qu'une chambre de trésor ou un local d'archives. M. Reichlen n'en décrit pas avec moins de fidélité les peintures qui le décorent et les costumes des personnages qui y sont représentés.

M. Joliat, *Essai sur l'archéologie et l'histoire du Jura bernois. Les Palafittes du lac de Biene.*³⁾

M. Reymond, *La chapelle de Saint-Symphorien d'Avenches. Avec publication d'une Concession d'indulgences à la chapelle Saint-Symphorien et Pancrace à Avenches, datée de Rome, 31 janvier 1477 et sortie des archives du Vatican.*⁴⁾

G. Castella, *Notes sur la fontaine de la Neuveville à Fribourg.*⁵⁾

C. Melley, architecte, *La restauration de l'église de Saint-François* (de Lausanne). Non inédit.⁶⁾

Histoire de l'Art.

Nous trouvons une liste, avec descriptions et nombreuses photographies, des vitraux neuchâtelois du XVI^e et du XVII^e siècles.⁷⁾ M. de Montmollin raconte les avatars de certains de ces vitraux de familles. Mais pourquoi veut-il blasonner les écus que nous montrent ses clichés, puisqu'il ne le fait quand même — pour chacun d'eux — qu'à moitié ou d'une manière inexacte?

¹⁾ J. Gruaz, *Trouvailles inédites de Vidy et d'autres lieux romains*; *Revue historique vaudoise*, 27^e année (1919), p. 335—351.

²⁾ Frs. Reichlen, *Sépultures dans l'église de Königsfelden des chevaliers tombés à Sempach. Les fresques de la chapelle et le costume des chevaliers*; *Annales fribourgeoises*, 7^e année (1919), p. 185—195.

³⁾ *Actes de la Société jurassienne d'émulation*, année 1918 parue en 1919, 23^e vol. p. 43—72.

⁴⁾ *Revue historique vaudoise*, 27^e année (1919) p. 161—170.

⁵⁾ *Annales fribourgeoises*, 7^e année (1919), p. 153—154.

⁶⁾ *Revue historique vaudoise*, 27^e année (1919), p. 289—304.

⁷⁾ P. de Montmollin, *Vitraux neuchâtelois des XVI^e et XVII^e siècles*; *Musée neuchâtelois*, N. S., 6^e année (1919), p. 117—136.

On s'occupe beaucoup de l'*Étain*. Tandis qu'un important ouvrage va paraître à Genève sous ce titre,¹⁾ M. Louis Reutter apporte, pour l'histoire des potiers d'étain neuchâtelois, une contribution²⁾ qui s'ajoute à celle de M. Alfred Godet. Nous disons une contribution, car M. Reutter n'a pas méthodiquement épuisé tous les fonds. Douze planches dessinées par lui reproduisent les marques des potiers. L'article se termine par la « liste chronologique des potiers neuchâtelois; suivent enfin, en annexes, des documents tels qu'inventaire des outils de potier d'étain... » « marché d'apprentif », etc.

M. Guillaume Fatio rend à bon droit hommage à l'œuvre disséminée du sculpteur Jean Jaquet qui orna de moulures, de guirlandes, de trophées plus d'une maison genevoise du temps de Louis XVI.³⁾ Jaquet ne fut pas rien que décorateur, mais encore architecte et professeur de dessin. Il fit aussi des bustes: on connaît son Rousseau son Charles Bonnet, son Prince Henri de Prusse. La somptueuse illustration de *Nos Anciens* fera goûter plus loin qu'à Genève l'art et la délicatesse de celui que loue M. Fatio.

M. W. Deonna appuie sur une science solide un plaidoyer pour les monuments historiques de Genève,⁴⁾ qui disparaissent les uns après les autres. Il cherche les causes destructrices ou inhibitrices de l'art à Genève. Dans le passé, il accuse la Réforme, mais avec une bonne foi et des compétences que n'ont pas souvent eues ses devanciers catholicisants. Souhaitons à son effort l'efficacité.

Louis Thévenaz, *Laurent et Jacques Perroud*, « tailleurs de figures de fontaines ». (XIII^e et XVII^e siècles)⁵⁾.

Bibliothèques, livres, manuscrits.

Par une série d'observations et de déductions, M. H. Delarue identifie un manuscrit de la bibliothèque de Genève, jusqu'ici classé sous la rubrique: « fragment de missel »⁶⁾. En réalité, c'est un « Évangile des fêtes solennelles », parfaitement complet, et qui servait aux chanoines de Saint-Pierre. C'est un plus anciens manuscrits genevois; son début peut remonter jusqu'au XIII^e siècle, les dernières pages sont plus récentes.

L'Anonyme de Fribourg, une chronique de la guerre de 1386 à 1388, fut longtemps pratiqué comme la plus ancienne source narrative de l'histoire de Fribourg; il fut abandonné à partir de 1897, à cause des soupçons

1) E. Naef, *L'Étain et le livre du potier genevois*, sous presse chez Sonor à Genève.

2) Ls. Reutter, *Potiers d'étain neuchâtelois*; Musée neuchâtelois, N. S., 6^e année (1919), p. 137—178.

3) G. Fatio, J. Jaquet, sculpteur (1754—1839); *Nos Anciens et leurs œuvres*. XIX^e année (1919), T. IX. p. 3—59.

4) W. Deonna, *Genevois, conservons nos monuments historiques*; Extrait de *Pages d'Art*, 1919, 32 p. 4^o.

5) Musée neuchâtelois, N. S., 6^e année (1919), p. 225—229.

6) H. Delarue, *Un manuscrit liturgique de l'Eglise de Genève*; *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. IV, livr. 6 (1919), p. 291—299.

qu'avait émis contre son authenticité Th. Liebenau, dans les *Katholische Schweizer Blätter*¹⁾ et l'*Indicateur d'histoire suisse*²⁾. Est-ce une antipathie confessionnelle qui poussa Liebenau à jeter le discrédit sur l'œuvre parfaitement probe du baron de Zurlauben, premier éditeur de l'Anonyme? Quoi qu'il en soit, ce manuscrit, que l'on ne pouvait retrouver d'ailleurs, fut considéré comme un faux dû à Zurlauben. Tout récemment, M. A. Roulin a découvert à la bibliothèque cantonale de Lausanne le volume de l'*Historia Destructionis Troje* de Guido Columna, à la fin duquel était transcrit le texte de l'Anonyme³⁾. C'est ce volume même dont Zurlauben avait fait la description; mais sa copie contenait plus d'une faute. M. Roulin a donc jugé utile de publier ce manuscrit très bref qui reprend toute sa valeur. M. de Zurich dit quel fut à travers plus de quatre siècles le sort du précieux volume où il était contenu.⁴⁾ Son premier possesseur connu fut l'avoyer Pierre Falk. Par héritage il échut aux Praroman, puis aux Estavayer-Mollondin. M. de Zurich offre quelques indications à ceux qui voudraient tenter une identification de l'auteur de l'Anonyme.

F. Gardy, *Les livres de Pierre Martyr-Vermigli conservés à la bibliothèque de Genève*⁵⁾. Voir le compte-rendu dans l'article de M. C. Brun, *Neue historische Literatur über die deutsche und italienische Schweiz*.⁶⁾

Inventaire sommaire des manuscrits appartenant à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève ou déposés dans sa bibliothèque.⁷⁾

Biographie.

Guillaume Gruyère, fils du choniqueur Jean Gruyère, et comme lui notaire, ne mérite peut-être pas complètement le nom d'annaliste. Cela ne veut pas dire que M. de Zurich n'ait pas bien fait de relever les quatorze notices inscrites par lui dans un de ses registres et relatives à quelques événements de son siècle.⁸⁾ M. de Zurich édite ces « annotations », qui portent sur les années 1464 à 1489, avec une biographie de Guillaume Gruyère.

Le peintre Grimou a longtemps passé pour Suisse. Fuessli (*Geschichte der besten Künstler in der Schweiz*) le faisait naître à Romont, en 1674. En 1911, M. C. Gabillot a révélé toutes les erreurs qu'avait accumulées Fuessli;

1) T. XIII 1897, p. 300.

2) N. S., t. VIII 1900, p. 262.

3) A. Roulin, L'Anonyme de Fribourg, 1386—1388; *Indicateur d'histoire suisse*, N. S., 50^e année (1919), p. 194—208.

4) P. de Zurich, A propos du manuscrit l'Anonymus Friburgensis; *Indicateur d'histoire suisse*, N. S., 50^e année 1919, p. 208—212.

5) *Indicateur d'histoire suisse*, N. S., 50^e année (1919), p. 1—6.

6) *Ibid.*, p. 245.

7) *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. IV, livr. 5 (1919), p. 259—264.

8) P. de Zurich, Un annaliste fribourgeois inconnu, Guillaume Gruyère, XV^e siècle; *Annales fribourgeoises*, 7^e année (1919), p. 137—154 et 196—203.

Grimou est un Français, d'Argenteuil, né en 1678¹⁾. M. G. Dubosc a signalé les assertions de M. Gabillot²⁾, et, à son tour, M. P. de Zurich les a contrôlées et corroborées.³⁾ L'affaire est close maintenant, et ne nous voilà plus en droit de nous intituler compatriotes de Grimou.

Le pharmacien Quinquet qui perfectionna la lampe inventée par le Genevois Ami Argand et lui donna son nom, fit un stage à Genève chez Louis Colladon. Il y connut Henri-Albert Gosse, il y eut pour ami son confrère Tingry à qui il avait procuré une place chez l'apothicaire Le Royer. Tingry devint protestant et bourgeois de Genève; il resta, à travers les années en correspondance avec Quinquet. Il y a ainsi bien des liens entre cet inventeur et les Genevois, et c'est ce qui donne ici une place à la brochure que M. Dorveaux lui consacre.⁴⁾

La vie d'un libraire lausannois, Benjamin Corbaz, honnête homme que le sort obligea aussi aux métiers de liquoriste ou de relieur, est narrée par M. G. Bridel d'une façon qui aurait pu être plus vivante.⁵⁾ Il s'aide de divers documents du temps, dont le principal est une autobiographie arrêtée à la date de 1817.

Eug. Ritter, *Vinet et l'Institut de France*.⁶⁾

A. Bonard, *Charles Vuillermet: Exquisse biographique*.⁷⁾

Généalogie.

M. Reymond défend une opinion personnelle dans la discussion jamais close des origines de la Maison de Savoie.⁸⁾ Pour la critiquer en conscience il faudrait reprendre chacune des pièces sur lesquelles il s'est fondé. C'est ce que nous laisserons faire aux généalogistes pour qui M. Reymond a travaillé, nous bornant à dire qu'il «clarifie les données connues» tout en apportant une hypothèse nouvelle.

Une famille bourgeoise de Bulle dont le nom s'est perpétué dans cette ville de 1365 à 1917, celle des Alex, permet à M. Aebischer de faire une

¹⁾ C. Gabillot, Alexis Grimou, peintre français (1678—1783); Gazette des Beaux Arts 1911, p. 157—172, 309—323, 412—426.

²⁾ G. Dubosc, Intermédiaire des chercheurs et des curieux 1919, 79^e vol., col. 352—354.

³⁾ P. de Zurich, Un problème d'histoire. Le peintre Grimou; extrait des Nouvelles Etrennes fribourgeoises 1920 paru en 1919, 15 p.

⁴⁾ D^r P. Dorveaux, L'inventeur Quinquet, maître apothicaire de Paris (1745—1803); extrait du Bulletin de la Société d'histoire de la pharmacie, janvier, mai et août 1919.

⁵⁾ G. Bridel, Une figure originale du Lausanne d'il y a cent ans: le libraire Benjamin Corbaz (1786—1847); Revue historique vaudoise, 27^e année (1919), p. 304—317, 322—334.

⁶⁾ Revue historique vaudoise, 7^e année (1919), p.

⁷⁾ Ibid., p. 129—143.

⁸⁾ Max Reymond, Les origines de la maison de Savoie; Indicateur d'histoire suisse, N. S., 50^e année (1919), p. 89—111.

belle étude généalogique.¹⁾ Il y trouve aussi l'exemple d'un de ces changements de noms dont il nous a récemment entretenus, et il fait dans le détail la biographie de ceux des Alex sur lesquels il existe des documents.

M. Charles-A. Roch, sous-archiviste d'Etat, à Genève, fut naguère chargé de faire l'histoire de la famille Le Coultre, originaire de Lizy-sur-Ourcq. Il s'est acquitté de sa tâche avec habileté.²⁾ Il a recueilli des renseignements et des documents de toutes sortes sur les Le Coultre genevois, dont beaucoup arrivèrent de la Vallée de Joux où leur ancêtre Pierre fils d'Antoine était allé s'établir. Le tableau généalogique s'étend sans lacune de ce Pierre, reçu habitant de Genève le 4 avril 1558 à Charles Le Coultre né en 1897. Cet ouvrage est luxueusement édité, illustré de portraits divers et de quelques dessins d'armoiries exécutée dans un style sobre par M^{lle} M. L. de Gallatin.

P. Aebischer, *Quelques cas de changements de noms de famille* (suite et fin).³⁾ Voir le compte-rendu dans la *Revue des publications de l'Indicateur d'histoire suisse*, n° 2 (1919), page 177.

Héraldique.

La *Revue historique vaudoise* a entrepris de publier les « Armoiries des communes vaudoises dont la *Feuille des Avis officiels* lui communique obligeamment les clichés.⁴⁾ Un collaborateur de la revue les accompagne d'une description ou de quelques remarques. Une sorte d'armorial critique serait ainsi formé, qui pourrait être intéressant s'il était plus exact, tant pour les figures que pour le texte. Les premières sont incomplètes (aux armes de Grandcour il manque une étoile, à celles de Baulmes les hachures qui doivent indiquer l'émail du sautoir) ou vraiment trop peu héraldiques (voyez le renard et l'ours de Bassins)! Le second ne se conforme pas toujours aux règles du blason: les aigles d'Aigle ne sont pas « éployées » (ce qui veut dire bicéphales) mais essorantes. M. Campiche cite, sans en remarquer l'erreur, le décret de la municipalité de Begnins: l'écu de cette commune n'est pas « tiercé en fasce », mais d'argent à la fasce d'azur, chargée d'une gerbe d'or et accompagnée, en chef, de trois sapins arrachés, au naturel, celui du milieu plus grand que les deux autres, et en pointe, de trois pieds de vigne arrachés, au naturel, celui du milieu plus grand que les deux autres.

Avec les familles de Carro, Chaudoir, Martin, Le Suire, Minutoli, Chais, de Constant-Rebecque, Rousseau, Polier, Saladin — la plupart éteintes — se termine la collection des lettres de noblesse et d'armoiries genevoises

¹⁾ Paul Aebischer, *La famille Alex*; *Annales fribourgeoises*, 7^e année (1919), p. 168—184, 204—232, 265—280.

²⁾ Ch.-A. Roch, *La famille Le Coultre*, Genève, 1919, Vol. 8^o (hors commerce).

³⁾ *Annales fribourgeoises*, 7^e année (1919), p. 73—86.

⁴⁾ A. K. et F. R. Campiche, *Armoiries des communes Vaudoises*; *Revue historique vaudoise*, 27^e année (1919), p. 30—32, 93—94, 126—127, 160, 188—190, 215—217.

éditées par M. H. Deonna¹). Ce recueil sera fort nécessaire et fort apprécié désormais. M. Deonna conclut par une courte statistique sur l'origine des diplômes, l'époque de leur dispensation, etc.

E. M., *A propos des armoiries des Sires de Grandson*²).

A. d'Ammann, *Lettres d'armoiries et de noblesse concédées à des familles fribourgeoises*³). Voir le compte-rendu dans l'article de M. C. Brun, *Neue historische Literatur über die deutsche und italienische Schweiz* dans l'*Indicateur d'histoire suisse*, (1919) page 232.

F. Th. Dubois, *Bibliographie des travaux héraldiques et généalogiques publiés par Jean Grellet, président de la Société suisse d'héraldique*⁴).

¹) Henry Deonna, *Lettres de noblesse et d'armoiries de familles genevoises*; *Archives héraldiques suisses* (1919), p. 32–39.

²) *Revue historique vaudoise*, 27^e année (1919), p. 287–288.

³) *Archives héraldiques suisses* (1919), p. 17–28, 76–82 et à suivre.

⁴) *Archives héraldiques suisses* (1919), p. 5–8.

Genève.

Hélène Naef-Revilliod.
